

Mon

Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant en alternance

*Ma formation pour devenir un
professionnel de l'accompagnement
et du soin à la personne.*





L'OBJECTIF DE VOTRE FORMATION

- Accompagner et guider les élèves aides-soignants dans leur formation en vue du développement de leurs compétences professionnelles.
- S'appropriier un cadre de référence commun, relatif aux pratiques, outils et ressources mis en œuvre par les formateurs et les professionnels.
- Associer les professionnels au processus de formation.

RNCP35830

Ministère chargé de la santé
Enregistrement de la certification le
01-09-2021

DÉBOUCHÉS DU DIPLÔME

La formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant forme de futurs professionnels, capables d'assurer des activités de soin, de prévention et d'éducation à la santé.

L'aide-soignant exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier. Dans ce cadre, l'aide-soignant réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. L'aide-soignant accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie.

Travaillant le plus souvent dans une équipe pluri professionnelle, en milieu hospitalier ou extrahospitalier, l'aide-soignant participe, dans la mesure de ses compétences et dans le cadre de sa formation, aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs. Ces soins ont pour objet de promouvoir,

protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans « le respect de ses droits et de sa dignité ».

La majorité des aides-soignants exercent comme salariés. Certains travaillent en clinique ou à l'hôpital, d'autres dans des centres de rééducation et de convalescence, des établissements destinés aux personnes âgées de type EHPAD. Le métier d'aide-soignant peut également être exercé au domicile des patients en lien avec l'équipe de soins (infirmiers, agents de service hospitalier, médecins, ...).

Les aides-soignants sont souvent amenés à travailler en horaires décalés, les fins de semaine, les jours fériés, de nuit.

Les perspectives d'évolution d'un aide-soignant sont multiples.

Au bout de 3 ans d'exercice de l'activité dans le secteur hospitalier ou médico-social, l'aide-soignant peut se présenter à l'examen d'admission à l'école d'infirmier IFSI, une évolution classique. Il peut également se spécialiser dans certaines activités ou se

diriger vers d'autres métiers sociaux ou paramédicaux, par exemple : accompagnateur éducatif et social, auxiliaire de puériculture...



VOTRE FORMATION EN ALTERNANCE

UNE FORMATION EN ALTERNANCE

La formation d'aide-soignant à la MFR est proposée en apprentissage ou en formation continue.

Selon le statut, les diplômés déjà obtenus et l'expérience professionnelle, le cursus de formation sera proposé en parcours complet, allégé ou partiel.

En fonction du statut de l'apprenant :

La formation dure de 11 à 18 mois. Elle se déroule en alternance entre théorie à la MFR, périodes de stages et pratique chez l'employeur ou périodes libres pour l'emploi.

Le statut dépend de l'âge, du mode de financement et des diplômes acquis précédemment.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque bloc sera évalué par une étude de situation et une évaluation des compétences en stage et / ou structure d'apprentissage.

Particularité pour le module 5 : l'évaluation comporte également une pratique simulée.

LE CONTENU DE VOTRE FORMATION

Le nouveau référentiel 2021 regroupe les compétences de l'Aide Soignant en 5 blocs découpés en compétences. Ces compétences sont déclinées en 10 modules :

M1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale.

M2 : Repérage et prévention des situations à risque.

M3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne.

M4 : Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement.

M5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée.

M6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage.

M7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs.

M8 : Entretien des locaux et des matériels et préventions des risques associés.

M9 : Traitement des informations

M10 : Travail en équipe pluri-professionnelle, qualité et gestion des risques



CAPACITÉ TOTALE D'ACCUEIL

Parcours apprentissage :

- 40 places en septembre
- 19 places en janvier.

Parcours autres :

- 26 places

Pour les candidats qui se présentent avec une promesse d'embauche, l'entretien se fera avec l'employeur.





BIENVENUE CHEZ VOUS

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Prérequis : être âgés de 17 ans à l'entrée en formation.
- Renvoyer le dossier de candidature complété.
- Avoir réussi les épreuves de sélection.
- Avoir établi ses modalités de financement (apprentissage, formation continue...).
- Être déclaré apte physiquement et psychologiquement par un médecin agréé, à l'exercice de la fonction.
- Être à jour de ses vaccinations conformément à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de la santé en France.

TARIFS

Cotisation à l'association MFR d'Anncy : 100€ par année.

Coût pédagogique : 8856€/an. **Le coût de la formation en apprentissage est pris en charge par les opérateurs de compétences.**

En formation continue : 12,00 € de l'heure.

Les conditions financières sont liées à votre statut, consulter notre site internet pour avoir toutes les informations.

NOS ATOUTS

- Plus de 13 ans d'expérience dans la formation par apprentissage
- Une équipe de formateurs infirmier(ères) diplômé(es) d'état
- Un suivi individualisé des apprenants
- Une école à taille humaine avec des groupes restreints
- Des partenariats solides avec des entreprises du territoire
- Un internat dans l'établissement

NOS RÉSULTATS*

Taux de réussite 2023 :
80% pour les aides-soignants

Taux de réussite 2022 :
81,6% pour les aides-soignants

Taux de réussite 2021 :
78% pour les aides-soignants

Taux de réussite 2020 :
78% pour les aides-soignants

*retrouver l'ensemble de nos résultats sur notre site internet.

ET APRÈS ?

100% de nos élèves trouvent un poste d'aide-soignant après l'obtention du diplôme. Certains poursuivent en formation d'auxiliaire de puériculture ou en école d'infirmière.

L'expérience acquise en apprentissage est un excellent passeport pour une entrée en formation ou dans le monde du travail.

RENCONTRONS-NOUS !

Venez découvrir nos formations en alternance lors de nos journées portes ouvertes les :

mercredi 11 décembre 2024
samedi 25 janvier
samedi 22 mars
mercredi 16 avril
vendredi 16 mai (16h-19H30)
mercredi 11 juin 2025



Magali MERMILLOD-BLARDET
magali.mermillod-blardet@mfr.asso.fr

Elodie HELIES
elodie.helies@mfr.asso.fr

Tel. 04 50 66 88 29



La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite et autres situations de handicap sous conditions. Contactez-nous pour prendre rendez-vous avec notre référente handicap.

